

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le 5 juin 2026, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Albert MOISSON, Maire.

Etaient présents : Elise CHAGOT, Elodie ROUVIN, Eliane LAFFAIRE, Daniel VIALETTE Christopher BRAUGE, Sylvie AGUINAGA.

Absents : Timothée BOUTSEN, Mélanie MAISONNEUVE

Absents excusés : Daniel GIRARDIN donne pouvoir à Albert MOISSON et Franck CARLOTTI donne pouvoir à Elodie ROUVIN

Secrétaire : Elise CHAGOT

Convocation en date du 28 mai 2026

N° délibération : 2026/Juin/14

Portant sur L'Election des délégués pour les Elections Sénatoriales au scrutin majoritaire

Vu le code électoral ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissements du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Albert MOISSON et Monsieur Daniel VIALETTE pour les plus âgés et Madame Elodie ROUVIN et Monsieur Christopher BRAUGE pour les plus jeunes. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election du délégué :

La candidature enregistrée :

- Albert MOISSON

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Nombre de bulletins : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 5

A obtenu : Monsieur Albert MOISSON : 7 voix

Monsieur Albert MOISSON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Elections des suppléants

Les candidatures enregistrées sont : Eliane LAFFAIRE, Elise CHAGOT, Elodie ROUVIN sur une même liste

Après enregistrement de la liste de candidats, il est procédé au vote :

Après le dépouillement, le résultat est le suivant :

- Nombre de bulletins : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu : 9 Voix

Mesdames Eliane LAFFAIRE, Elise CHAGOT, Elodie ROUVIN sont proclamés par ordre déterminé ainsi : âge et égalité de voix comme suppléants pour les élections sénatoriales.

Le Conseil municipal décide : 9 Voix POUR

0 Voix CONTRE



Fait et délibéré le 05.06.2026

Pour copie conforme,

Le Maire,

Albert MOISSON

Affiché le 5 juin 2026

Transmis à la Préfecture le 5 juin 2026

Certifié exécutoire par le Maire le 5 juin 2026



Scanné avec